

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 29 septembre 2022

DÉLIBÉRATION N° **CD-2022/09/29-4/01****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220929-lmc100000024176-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 29/09/2022

Réception Préfet : 29/09/2022

Publication RAAD : 29/09/2022

Commission n° 4 – Solidarités
Rapporteur : GBIORCZYK Anne

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : SOSINSKI Sandrine

OBJET : Avenant n°2 au titre de l'année 2022 pour le Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance.

Signé en septembre 2020, le contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance peut faire l'objet d'avenants venant créer de nouvelles actions, ou ajuster des crédits ou des projets.

Si le premier avenant, adopté par l'assemblée départementale en juin 2022, avait pour but d'inscrire les crédits alloués au titre de cette année, et de procéder à un premier ajustement des crédits et des projets, ce second avenant a pour ambition d'ajuster la fiche 37 sur le relais parental et de refaçonner la fiche 39 relative à la formation pour l'adapter à l'intégration prochaine des foyers d'accueil d'urgence au Département, au premier janvier 2023.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD2020/09/24 - 4/02 en date du 24 septembre 2020 relative au Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance pour la période 2020-2022, approuvant le projet de contrat et autorisant le Président du Conseil départemental à signer le contrat,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD2020/11/13 - 4/12 en date du 13 novembre 2020 relative à l'avenant Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance, approuvant le projet d'avenant et autorisant le Président du Conseil départemental à signer le document,

VU le Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 du 29 septembre 2020,

VU l'avenant n°1 au titre de l'année 2020 au Contrat départemental de prévention et de protection de L'enfance 2020-2022 du 13 novembre 2020,

VU l'avenant n°1 au titre de l'année 2021 au Contrat départemental de prévention et de protection de L'enfance 2020-2022 du 23 septembre 2021,

VU l'avenant n°1 au titre de l'année 2022 au Contrat départemental de prévention et de protection de L'enfance 2020-2022 du 30 juin 2022,

VU l'INSTRUCTION N° DGCS/SD2B/DGS/SP1/2022/61 relative à la contractualisation préfet/ARS/département en prévention et protection de l'enfance pour l'exercice 2022,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'approuver le projet d'avenant tel qu'il figure en pièce jointe et d'autoriser le Président du Conseil départemental à le signer.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI qui a donné pouvoir à M. Pascal GOUHOURY

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY

M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS

Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE qui a donné pouvoir à M. Brice RABASTE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne